

Démarche de projet

Construire une **orientation** partagée, organiser le **changement**, structurer une **feuille de route**.

QUAND LA MOBILISER ?

Quand une organisation a besoin de redonner un cap, de formaliser une orientation commune ou de traduire une intention en feuille de route, la démarche de projet permet de structurer le mouvement.

Elle est utile lorsqu'il faut clarifier les objectifs, organiser les priorités et embarquer les acteurs autour d'une même direction.



CE QUE J'APPORTE CONCRÈTEMENT

- un appui à la formulation du cap ;
- une structuration du projet et des étapes ;
- une mise en dialogue des attentes et contraintes ;
- des repères pour passer de l'intention à l'action ;
- un cadre de suivi et d'ajustement.

CE QUE CETTE APPROCHE PERMET

- clarifier les objectifs ;
- structurer une feuille de route ;
- prioriser les actions ;
- donner de la cohérence à la démarche ;
- fédérer autour d'une vision partagée.

À L'ISSUE, L'ORGANISATION REPART AVEC...

- une orientation plus lisible ;
- des priorités partagées ;
- un projet structuré ;
- une feuille de route opérationnelle ;
- des conditions de suivi clarifiées.

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Cette démarche s'appuie sur un cadrage clair, un diagnostic ciblé, la construction d'une vision partagée, la formalisation d'un plan d'actions et un suivi ajusté au contexte.

Elle permet de transformer une intention en dynamique collective structurée.

ÉCHANGEONS



contact@cabinet-emergens.fr



06 87 26 20 28



Découvrir le Cabinet Emergens

EXEMPLES DE MISSIONS

- élaboration ou réécriture d'un projet associatif ;
- construction d'une feuille de route ;
- séminaire de projection stratégique.